URSSAF
StatUR
Normandie
Conjoncture
Zoom sur l'emploi au 31 décembre 2015
n°9

L'effectif salarié augmente de 0,2 % au 4e trimestre 2015

La Normandie gagne 1 450 emplois au cours du dernier trimestre 2015, dont 650 en Haute-Normandie et 800 en Basse-Normandie. La masse salariale dans la région progresse de 0,5 % sur la période, résultat identique à celui observé en métropole. Le salaire moyen par tête (SMPT) croît de 0,3 % ce trimestre, pour atteindre 0,9 % sur un an et dépasse légèrement les 2 270 euros brut par mois.

CHIFFRE CLÉ

1 450 EMPLOIS créés au cours du 4e trimestre en Normandie.

L'effectif salarié en augmentation ce trimestre

Sur un an, l'emploi a reculé de 0,1 % (environ 430 postes perdus). En Haute-Normandie, on enregistre la perte de 1 750 emplois (- 0,4 %) alors qu'en Basse-Normandie l'effectif progresse de 0,4 %, (environ 1 320 salariés supplémentaires).

Pour le second trimestre consécutif, la Manche et le Calvados enregistrent une hausse (+ 0,3 %).

L'effectif salarié de la Seine-Maritime, de l'Eure et l'Orne augmentent de 0,1 %, après un recul d'environ 0,2 % au trimestre précédent.

Sur un an, deux départements restent en évolution positive, la Manche avec + 0,6 % (+ 700 emplois) et le Calvados avec + 0,5 % (+ 850 créations de postes), en partie grâce au secteur de l'intérim.

L'évolution en Seine-Maritime, dans l'Eure et l'Orne reste négative, autour de - 0,4 %. Cette tendance se traduit par la perte d'environ 1 380 emplois pour le premier, 490 pour le second et 270 dans l'Orne.

La masse salariale augmente de 0,5 % ce trimestre

La hausse de près de 27 millions d'euros de la masse salariale au cours de ce trimestre, a contribué à l'évolution positive de 0,9 % constatée sur un an soit un gain d'un peu plus de 47 millions d'euros.

Sur ce trimestre, la hausse est plus significative en Basse-Normandie (+ 0,8 %) qu'en Haute-Normandie (+ 0,3 %) avec des résultats qui restent positifs sur un an.

Les augmentations les plus importantes se retrouvent dans la Manche et le Calvados (+ 0,9 %) confirmant la tendance suivie par les effectifs. Les autres départements enregistrent des évolutions positives assez faibles de 0 % à 0,3 %, la moyenne nationale se situant à + 0,5 %.

Le salaire moyen gagne 0,3 %

L'augmentation du salaire moyen ce trimestre atteint 0,3 % dans la région, identique au résultat observé sur la France entière. L'évolution annuelle reste positive (+ 0,9 %) en Normandie, contre 1,5 % sur l'ensemble du territoire. Il atteint 2 270 euros en cette fin d'année 2015, et reste inférieur environ de 10 % à la moyenne nationale.

[ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ]

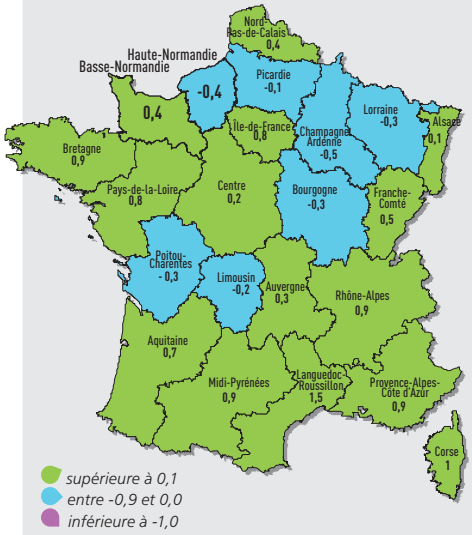

La tendance négative en rythme annuel (- 0,1 %) observée en Normandie ce trimestre se retrouve dans 6 autres régions de France. Elles enregistrent des baisses comprises entre – 0,5 % en Champagne-Ardennes et – 0,1 % en Picardie.

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN]

		En niveau	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle
		2015 T4	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2015 (en %)
Région	Emploi salarié *(en milliers)*	808,8	-0,2%	0,1%	-0,3%	0,0%	0,2%	-0,1%
	Masse salariale (en M€)	5 513,5	0,1%	0,5%	0,2%	-0,3%	0,5%	0,9%
	SMPT (en €)	2 272	0,3%	0,4%	0,5%	-0,3%	0,3%	0,9%
France	Emploi salarié (en millions)	17,8	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%	0,6%
	Masse salariale (en M€)	134 868,4	0,1%	0,8%	0,3%	0,4%	0,5%	2,0%
	SMPT (en €)	2 522	0,2%	0,8%	0,2%	0,2%	0,3%	1,5%

SMPT = salaire moyen par tête

L'emploi intérimaire continue de progresser ce trimestre.

[ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

Source : Acoss / Urssaf

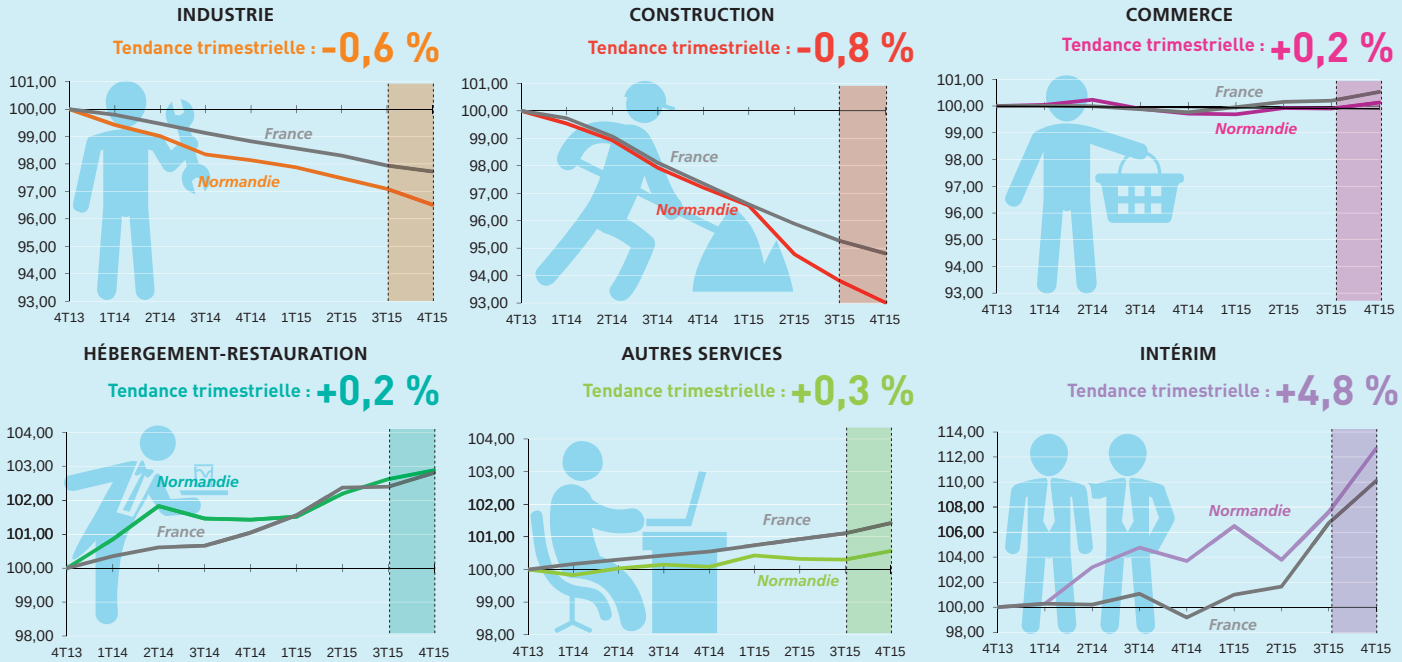

L'intérim continue de progresser

La forte hausse de l'intérim en Basse-Normandie (+ 5,6 %) et Haute-Normandie (+ 4,3 %) a permis la création d'environ 1 800 emplois sur le dernier trimestre (820 en Basse-Normandie et 980 en Haute-Normandie), et d'atteindre ainsi une croissance annuelle de 8,7 %, soit 3 135 postes supplémentaires.

Ce trimestre, l'embellie dans ce secteur se retrouve dans tous les départements : de + 3,8 % en Seine-Maritime à + 6,8 % dans le Calvados.

Hausse des autres services

L'emploi dans les autres services a lui aussi augmenté ce trimestre (+ 0,3 %) et a donné lieu à la création d'un peu plus de 1 000 emplois. Sur un an, la croissance atteint 0,5 %. Ainsi 1 190 emplois ont été créés en Haute-Normandie et 450 en Basse-Normandie.

Au niveau national, la croissance est de 0,3 % ce trimestre, et atteint 0,9 % sur un an.

Création de postes dans les HCR

Après une stagnation au troisième trimestre, l'hébergement-restauration progresse de 0,2 % ce dernier trimestre, (+ 80 postes).

Les évolutions sont opposées et atteignent - 0,3 % en Basse-Normandie (60 postes perdus) et + 0,8 % en Haute-Normandie (145 postes créés).

La Seine-Maritime connaît un fort dynamisme fin 2015, avec une croissance trimestrielle de 1,1 % (+ 155 emplois).

La tendance est positive sur un an (+ 1,4 %), avec des évolutions opposées : la Basse-Normandie perd 20 emplois, pendant que la Haute-Normandie embauche 550 nouveaux salariés.

Augmentation dans le commerce

Ce trimestre, le commerce progresse de 0,2 % en Haute et Basse-Normandie et a permis la création de 120 et 140 emplois.

Sur un an, le secteur progresse de 1 % en Basse-Normandie (+ 600 emplois) et reste en quasi stagnation (- 0,1 %) en Haute-Normandie (- 45 emplois).

Le secteur de la construction continue de baisser

Le secteur de la construction en Normandie continue de se contracter de 0,8 % ce trimestre, après - 1 % au précédent. Ces résultats représentent la disparition d'un peu plus de 550 emplois, et atteint - 4,3 % sur l'année, soit la perte d'environ 3 130 postes.

Cette diminution trimestrielle qui se retrouve dans tous les départements de la région est particulièrement prononcée dans l'Eure (- 2,2 %).

La tendance au niveau national est un peu moins prononcée : - 0,5 % sur le trimestre et - 2,6 % sur un an.

Recul de l'industrie

Comme en France, la baisse se poursuit dans l'industrie et atteint - 0,6 % ce trimestre, après les - 0,4 % du précédent.

Sur un an, les effectifs salariés de l'industrie sont en repli de 1,6 %, soit la perte de 3 160 emplois.

Le recul trimestriel le plus important se retrouve dans le Calvados (- 0,9 %) et la Seine-Maritime (- 1 %) soit 1 000 emplois en moins au total.

L'Eure et la Manche limitent leurs pertes à 0,1 %, soit 70 postes supprimés.

[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ]

	Basse-Normandie					Haute-Normandie					France	
	Effectif	Evolutions				Effectif	Evolutions				Evolution annuelle	
		Trimestrielle		Annuelle			Trimestrielle		Annuelle			
	2015-T4	en Nbre	en %	en Nbre	en %	2015-T4	en Nbre	en %	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Industrie	78 060	-386	-0,5%	-971	-1,2%	110 824	-758	-0,7%	-2 189	-1,9%	-34 482	-1,1%
Construction	31 073	-131	-0,4%	-1 117	-3,5%	38 303	-423	-1,1%	-2 013	-5,0%	-36 697	-2,6%
Commerce	61 139	136	0,2%	599	1,0%	71 058	121	0,2%	-46	-0,1%	22 899	0,8%
Hébergement et restauration	19 024	-60	-0,3%	-17	-0,1%	18 755	143	0,8%	552	3,0%	17 837	1,7%
Autres services	144 297	419	0,3%	453	0,3%	197 117	582	0,3%	1 187	0,6%	74 642	0,9%
Total hors intérim	**333 593**	**-21**	**0,0%**	**-1 052**	**-0,3%**	**436 057**	**-335**	**-0,1%**	**-2 510**	**-0,6%**	**44 198**	**0,3%**
Intérim	15 430	820	5,6%	2 380	18,2%	23 751	973	4,3%	755	3,3%	63 785	11,0%
Total	**349 024**	**798**	**0,2%**	**1 327**	**0,4%**	**459 808**	**638**	**0,1%**	**-1 754**	**-0,4%**	**107 984**	**0,6%**

Un bon dernier trimestre pour Rouen et Caen entraînant des résultats positifs sur un an.

Parmi les trois bassins les plus importants, seul le Havre est en recul ce trimestre (-0,2%), tandis que Rouen et Caen progressent (+0,4%).

Progression pour Rouen et Caen et baisse pour le Havre

Après une hausse de 0,2% au 3e trimestre, 830 emplois ont pu être créés dans la zone d'emploi de **Rouen** ce trimestre.

L'évolution annuelle sur cette zone atteint les + 0,6 %, en grande partie due aux activités tertiaires.

Le secteur des HCR confirme l'évolution positive enregistrée tout au long de l'année 2015, avec une progression de 2,1 % ce trimestre (création de 190 emplois), et entraîne une hausse de 4,8 % sur un an, soit 420 emplois supplémentaires.

Le secteur du commerce, stable tout au long de l'année 2015, a progressé de 0,5 % sur le dernier trimestre, créant ainsi 160 emplois.

Le BTP en fort recul depuis un an (- 4,3 %, 850 emploi perdus), limite ses pertes à 0,4 % ce trimestre.

L'effectif salarié du secteur privé augmente de 0,4 % dans la zone d'emploi de **Caen**, sur la dernière période observée, après une hausse de 0,2 % le trimestre précédent.

Les branches des autres services (+ 380 salariés) et de l'intérim (+ 270 salariés) expliquent ce résultat positif.

En effet, même si le commerce et les HCR sont stables sur le dernier trimestre, l'industrie perd 220 emplois et le BTP environ 90.

Sur un an, ces deux derniers secteurs auront perdu 650 emplois (- 3,3 %) pour le premier et 400 pour la construction (- 3,9 %).

La zone d'emploi du **Havre**, déjà déficitaire d'emplois les trois précédents trimestres, recule de 0,2 % sur celui-ci. Avec la perte de 190 emplois ce trimestre, ce sont un peu plus de 1 100 emplois qui ont été perdus sur 1 an.

Le secteur de l'industrie impacte fortement ces mauvais résultats représentant 2/3 des emplois perdus.

Le commerce, les HCR et les autres services en quasi stagnation ce trimestre réussissent à rester positif sur un an, ayant permis la création d'une centaine d'emploi pour chacune de ces activités.

Cherbourg et Évreux : des évolutions opposées, comme au trimestre précédent, mais moins prononcées

La zone d'emploi de **Cherbourg-Octeville** continue d'enregistrer une évolution positive ce trimestre (+ 0,1 %), et ce depuis six trimestres consécutifs.

70 emplois ont ainsi été créés en fin d'année 2015, soit près de 620 depuis un an.

L'intérim a fortement contribué à ce résultat et permis l'embauche d'un peu plus de 100 salariés sur le trimestre et environ 500 sur un an.

Les autres services et les HCR ont généré l'embauche d'environ 30 salariés chacun, fin 2015, pour un total de 270 emplois sur un an.

La zone d'emploi d'**Évreux** limite ses pertes d'emplois à 0,1 % ce trimestre après un recul de près de 1 % au troisième trimestre. Sur un an, la baisse atteint les 1,9 %, soit 940 emplois en moins.

Sur le dernier trimestre, l'industrie a perdu 135 emplois et le BTP environ 95. Sur un an, seul le commerce (+ 80 emplois) et les autres services, hors intérim (+ 70 emplois) sont restés positifs.

[BASSINS D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]

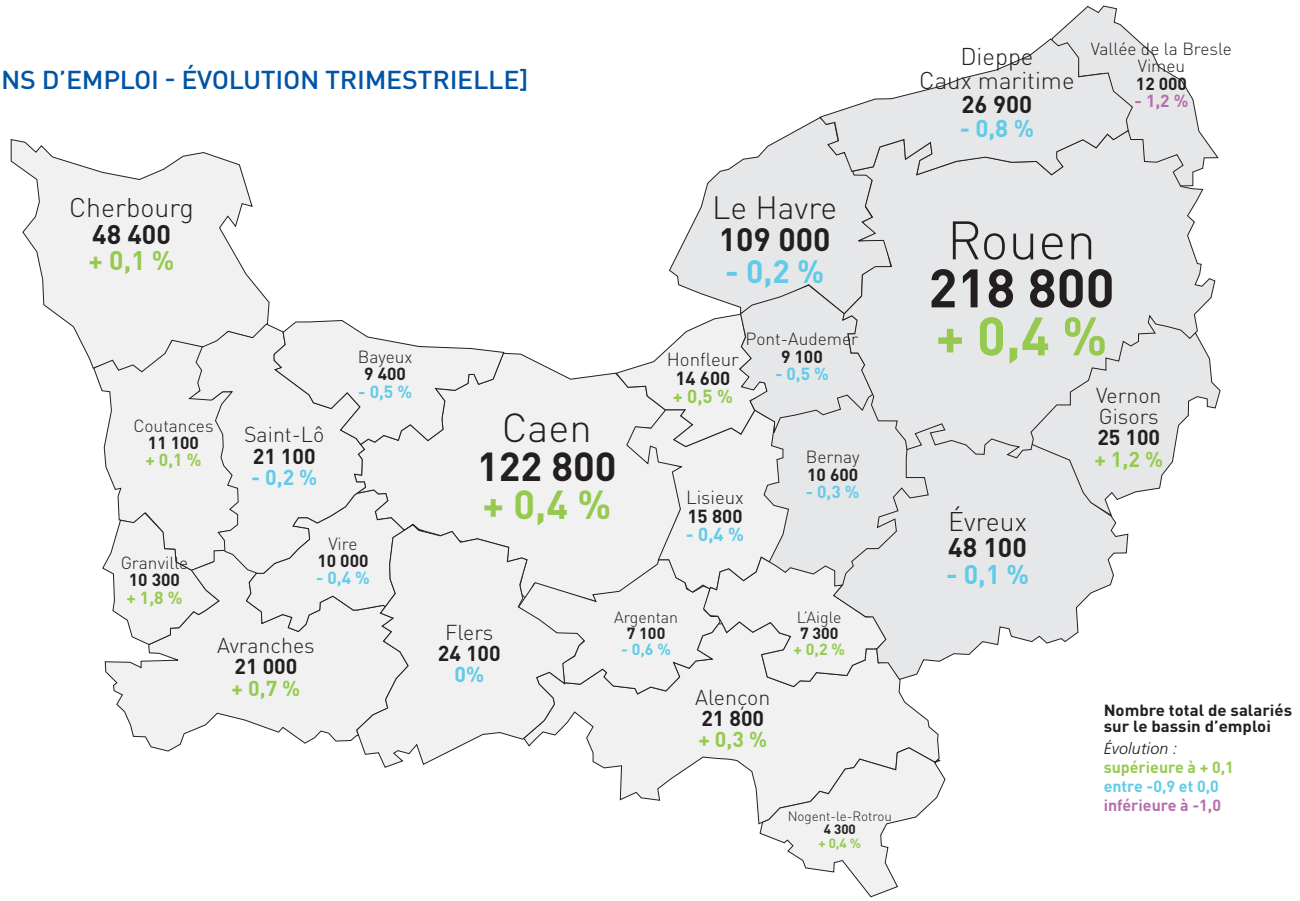

Les HCR et le commerce en Normandie en hausse ce trimestre et sur un an.

En 2015, le secteur du commerce a permis la création de 600 emplois en Basse-Normandie, dont environ 140 en fin d'année.
La Manche (+ 1,7 % et 320 emplois créés) et l'Orne (+ 1,3 % et 125 emplois créés) sont particulièrement dynamiques sur un an.
Le Calvados, quant à lui, enregistre une hausse de 0,5 %, soit + 155 salariés.
Les zones d'emploi d'Avranches, Vire, Granville et Honfleur connaissent des augmentations de plus de 3 %, soit + 480 emplois au total.
Les hausses sont sensibles (de 1,3% pour Argentan à 2,1 % pour Nogent le Rotrou) sur l'ensemble des zones d'emploi de l'Orne.
On peut noter que les bassins d'emploi de Bayeux (- 1,8 %), Coutances (- 0,8 %) et Caen (- 0,2 %) sont les seuls en recul sur l'année comme au dernier trimestre observé.
D'un département à l'autre, les activités ayant généré le plus grand nombre d'emplois sont différentes : dans le Calvados les supermarchés ont permis la création de 225 postes, alors que dans la Manche, c'est le commerce de gros d'animaux vivants (commerce interentreprises + 220 emplois) et dans l'Orne, les intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (+ 80 emplois).

En Haute-Normandie, la branche des hôtels cafés restaurants progresse de 3 % sur un an, permettant l'emploi de 550 salariés supplémentaires.

La tendance se confirme au cours du dernier trimestre (+ 0,8 %) avec l'embauche de 145 personnes.

La hausse est plus prononcée en Seine-Maritime (+ 3,25 % soit 440 emplois) que dans l'Eure (+ 2,4 % soit 110 emplois), avec une stagnation en fin d'année.

Les ¾ de ces nouveaux postes se retrouvent dans la zone d'emploi de Rouen, avec un dernier trimestre très dynamique (+ 185 emplois).

Le bassin du Havre a permis de générer 90 emplois sur un an malgré une évolution nulle fin 2015.

Bien qu'en recul au cours du dernier trimestre les zones de Vernon – Gisors et Pont-Audemer connaissent une croissance annuelle supérieure à 3 %, ayant abouti à l'embauche de 50 salariés. Dans les deux départements, la restauration de type rapide s'est fortement développée (+ de 10 % sur un an soit 360 emplois supplémentaires).

Les débits de boissons et restauration traditionnelle connaissent également un bel élan avec la création de 235 nouveaux postes.

Seules les activités liées aux hôtels et hébergements, restauration collective, les services des traiteurs sont en repli, et perdent 165 emplois.

[L'ÉVOLUTION DU COMMERCE PAR ZONE D'EMPLOI]

	Effectif	Evolutions			
		Trimestrielle		Annuelle	
	4T15	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Bayeux	2 056	-12	-0,7%	-37	-1,8%
Caen	21 931	-3	0,0%	-39	-0,2%
Honfleur	2 989	22	0,9%	92	3,1%
Lisieux	3 206	17	0,6%	20	0,6%
Vire	1 704	44	3,2%	75	4,4%
Avranches	3 831	19	0,6%	233	6,7%
Cherbourg-Octeville	7 533	-24	-0,4%	30	0,4%
Coutances	2 288	-19	-1,0%	-20	-0,9%
Granville	2 120	39	2,3%	69	3,3%
Saint-Lô	3 544	32	1,1%	31	0,9%
Alençon	3 786	25	0,8%	56	1,5%
Argentan	1 387	7	0,6%	18	1,3%
Flers	3 330	-30	-1,1%	44	1,4%
L'Aigle	1 048	11	1,3%	19	1,8%
Nogent-le-Rotrou	387	9	2,9%	8	2,1%
Total	**61 139**	**136**	**0,2%**	**599**	**1,0%**

[L'ÉVOLUTION DES HCR PAR ZONE D'EMPLOI]

	Effectif	Evolutions			
		Trimestrielle		Annuelle	
	4T15	en Nbre	en %	en Nbre	en %
Bernay	348	-1	-0,4%	0	0,1%
Évreux	2 098	-13	-0,6%	-6	-0,3%
Pont-Audemer	307	-2	-0,8%	18	6,1%
Vernon - Gisors	1 078	-7	-0,6%	32	3,1%
Dieppe - Caux maritime	1 415	-21	-1,5%	-19	-1,3%
Le Havre	3 960	-2	0,0%	91	2,4%
Rouen	9 096	185	2,1%	422	4,8%
Vallée de la Bresle - Vimeu	454	4	0,9%	13	3,0%
Total	**18 755**	**143**	**0,8%**	**552**	**3,0%**

[SOURCES ET MÉTHODOLOGIE]

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

Pour en savoir plus

L'observatoire économique

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur le site **www.acoss.fr**.

Directeurs de la publication :
Hervé Castre et Bruno Guilbert
Rédacteurs :
Pôles statistiques et communication
Urssaf Haute et Basse-Normandie
www.contact.urssaf.fr
Imprimeur : Unica

Conception/réalisation Urssaf Haute et Basse-Normandie- réf. nat-2307 - avril 2016